



ASSISTANT A TEMPS PARTAGE Discipline médicale : Néphrologie

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

La ville de Chartres, située à seulement 80 KM du centre de Paris, est une ville de 130 000 habitants, très agréable à vivre, très dynamique (théâtre, cinéma, équipements sportifs de haut niveau, lieux touristiques, animations régulières et renommées...), disposant de l'ensemble des structures scolaires (maternelle, primaire, collège, lycée, enseignement supérieur) et particulièrement bien desservie au niveau des transports (trains réguliers vers Montparnasse, autoroute A 11 vers Paris, réseau de bus, ligne directe gare/hôpital).

Troisième établissement de la région Centre Val de Loire (après le CHU de Tours et le CHR d'Orléans), interlocuteur important de l'ARS Centre Val de Loire à ce titre, le Centre Hospitalier de Chartres est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire d'Eure et Loir.

Etablissement très dynamique et porteur de projets structurants pour la prise en charge des patients Euréliens.

Capacitaire:

Médecine : 371 lits HC et 64 places HDJ	} 1 244 lits et places
Chirurgie : 76 lits HC et 15 places HDJ	
Obstétrique = 41 lits HC	
SSR : 80 lits HC et 5 places d'UER	
Psychiatrie : 5 lits HC et 67 places HDJ	
EHPAD : 449 lits	
SESSAD : 59 places	
IME : 12 places	

Le CH CHARTRES est le troisième hôpital de référence de la région Centre : 550 lits MCO, doté d'un plateau technique d'imagerie et biologique complet (2 scanners dont un 64 barettes, 2 IRM (dont une 3T), 2 gamma cameras, 2 accélérateurs de particules, 2 salles de coronarographies angioplasties, 8 blocs opératoires, 12 lits de réanimation et 6 lits USCS, 1 ostéodensitomètre, endoscopies et CPRE, 1 PET Scan), une maternité de niveau 2B (2500 naissances/an).

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Néphrologie dialyse

Pôle de rattachement : cardiologie néphrologie diabétologie endocrinologie

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr Catherine ALBERT calbert@ch-chartres.fr

0237303079- 0237303030 dect 77627

Composition de l'équipe médicale : 3 PH temps plein, 1 ph mi-temps, 3 assistants, 3 internes

Nombre de lits : 13

90 patients pris en charge en HD chronique (HD conventionnelle, HDF, rheopherese, plasmapherese), 10 à 12 patients en DP (DPCA, DPA), suivi de greffes rénaux (file active 120 pts) , 13 plages de consultation nephrologie par semaine + 1 en DP et 2 pour suivi de greffés . Hospitalisations conventionnelles bilan néphropathies quelque qu'elle soit, vascularites etc ... HTA, repli de dialyse ou d'autodilayse, ou d'UDM. Prise en charge d'IRA et IRC. HDJ pour trt spécifique vascularite, myélome etc ...

Nombre de places : 1

Plateau technique : salle technique pour pose de KT dialyse simple, tunnellises double voie par voie jugulaire sous contrôle échographique (appareil dans le service) et pour PBR (environ 70 /an). Appareil d'écho sonosite pour l'hémodialyse, aide aux ponctions et surveillance des accès vasculaires.

en HD 10 générateurs Evosys et 10 générateurs 6008, un appareil Hemat pour rheopherese et plasmapherese

Autres : fistulographies sur place effectuées par le service de cardiologie, chirurgiens vasculaires sur place (Dr Maillos et son équipe) dilatation FAV sous echo...

Prise en charge sur le CHG des coronarographies, angioplasties, pose de PM, defibrillateur, ablation de flutter ...

Staffs réguliers de Néphrologie, HD toutes les semaines et par visio d'anatomopathologie avec le service CHU de Tenon

4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Néphrologie-HTA-Dialyse-Transplantation

Pôle de rattachement Médecine Interne

Chef de service : Pr Matthias BUCHLER, buchlered.univ-tours.fr, 0247478229

Composition de l'équipe médicale 3 PU-PH, 1 MCU PH, 6 PH

Nombre de lits 30

Nombre de places

Plateau technique Dialyse, traitement extra-corporel, suivi post greffe

Autres :

5. Missions confiées

- Suivi de patients en MRC
- Explorations étiologiques des maladies rénales
- Coordination pour les patients communs (pré greffe et post greffe)
- Répartition de la mission avec 80% du temps à Chartres et 20% au CHU de Tours

6. Les compétences à développer

- Consultations post-hospitalisation ; certaines consultations initiales ; prise en charge du secteur d'hospitalisation de jour ; gardes sur place, pose de cathéters et biopsies de reins natifs et greffons rénaux, animation de staffs
- Développer des protocoles cliniques
- Proposer des études de recherche prospective et/ou rétrospective,
- Coordination des soins pour les pathologiques systémiques
- Participer à des missions de prévention

7. L'organisation de la permanence des soins

- Dans l'établissement d'accueil : Astreintes opérationnelles selon tableau de garde avec senior en astreinte de sécurité pour assistant partagé

<ul style="list-style-type: none"> - <u>Au CHU de Tours</u> : Service de néphrologie avec 30 lits d'hospitalisation, garde sur place, dialyse en centre lourd, prise en charge de l'insuffisance rénale aigue Plateau de consultation et de HdJ dédié aux patients de néphrologie
<p>8. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animer des staffs - Faire cours aux étudiants du 2^{ème} cycle - Faire des présentations de cas cliniques lors de staffs en visioconférence entre les deux structures - Prendre en charge en partie la formation d'étudiants du DES de néphrologie (phase socle et phase d'approfondissement)
<p>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p> <p>Pose de cathéter et PBR, sous échographie, appareil d'échographie en hémodialyse pour suivi des FAV (sonosite)</p>
<p>10. Logement par l'établissement d'accueil</p> <p>Logement gratuit pendant la durée de l'assistanat.</p>
<p>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistanat partagé</p> <p>Possibilité Poste de PH</p>
<p>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</p> <p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<p>13. Prise en charge des frais de déplacement</p> <p>OUI</p>
<p>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des visioconférences - Cohorte de patients communs - Ecriture de protocoles de prise en charge